



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NIÈVRE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°58-2016-033

PUBLIÉ LE 25 JUILLET 2016

# Sommaire

**prefecture de la nievre**

58-2016-07-25-002 - JPC-22 (1 page)

Page 3

prefecture de la nievre

58-2016-07-25-002

JPC-22

PREFET DE LA NIEVRE

PREFECTURE  
SECRETARIAT GENERAL  
Pôle animation interministérielle

Affaire suivie par M. Bellerose  
TEL. : 03.86.60.72.06  
Suppléance-PREFET-JPC-21

ARRETE

-----  
Portant suppléance du Préfet de la Nièvre

**Le Préfet de la Nièvre**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur,**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 95-486 du 27 avril 1995 relatif aux pouvoirs des sous-préfets ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 45 ;

VU le décret du 6 janvier 2016 portant nomination de **Mme Mireille HIGINNEN** en qualité de sous-préfète de Château-Chinon ;

VU le décret du 10 octobre 2014 portant nomination de **M. Jean-Pierre CONDEMINE** en qualité de préfet de la Nièvre ;

VU le décret du 15 juin 2015 portant nomination de **M. Olivier BENOIST** en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Nièvre ;

**CONSIDERANT** les absences simultanées de M. Jean-Pierre CONDEMINE, Préfet de la Nièvre et de M. Olivier BENOIST, Secrétaire général de la préfecture de la Nièvre ;

**SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture de la Nièvre ;

- A R R Ê T E -

**Article 1 :**

**Mme Mireille HIGINNEN** sous-préfète de Château-Chinon, est désignée pour assurer la suppléance du préfet de la Nièvre du vendredi 29 juillet 2016 à 14 heures au dimanche 31 juillet 2016 à 22 heures ;

**Article 2 :**

La sous-préfète de Château-Chinon est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Nièvre.

Fait à Nevers, le 25 JUL. 2016  
Le Préfet,



Jean-Pierre CONDEMINE